

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4127
8 décembre 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE, LE 8 DECEMBRE 1958,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

J'ai l'honneur, au nom des Etats-Unis, de vous demander de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour de la séance du Conseil de sécurité que vous avez convoquée pour le mardi 9 décembre afin d'examiner l'admission de nouveaux Membres, la question suivante :

Résolution 1144 A (XII) de l'Assemblée générale, adoptée
le 25 octobre 1957.

L'Assemblée générale ayant conclu, dans la résolution mentionnée ci-dessus, que la République de Corée remplit toutes les conditions requises pour devenir Membre de l'Organisation des Nations Unies, les Etats-Unis espèrent fermement que le Conseil de sécurité fera, à sa prochaine séance, une recommandation favorable à la demande de la République de Corée.

Veillez agréer, etc.

Signé : Henry Cabot LODGE
